

Compte rendu du second Forum Citoyen

13 octobre 2013 - Renage

Thème : Quelle autre économie pour demain ?

Débat 1 : La dette

Visionnement du film « *L'argent dette* » suivi d'un débat

Débat 2 : Les monnaies complémentaires

Conférence de Philippe Derruder suivie d'un débat

Débat 3 : Quelles initiatives économiques peut-on mettre en œuvre à l'échelle de nos communes ?

Organisé par : Comité Citoyen Le Pin, Forum Citoyen Renageois, CRI-AC, ID FIL

Débat 1 : La dette

Visionnement du film « *L'argent dette* » suivi d'un débat

L'idée principale du film est que la génération d'argent est créée par le concept de prêt (donc de dette). Sans prêt, autrement dit sans dette, pas d'argent.

L'entreprise ENT emprunte à la banque BAN un prêt d'une valeur VAL. Cet emprunt crée une valeur d'argent VAL qui est fournie à l'entreprise ENT pour son activité économique et qui est donc injectée dans l'économie ! De fait, la banque BAN a dans ses comptes une somme VAL en négatif qui correspond au prêt octroyé. Si nous en restions là, une fois le prêt remboursé, nous aurions :

$VAL - VAL = 0$. Les comptes sont justes. Aucune obligation pour l'économie globale.

Considérons maintenant que la banque demande un intérêt sur l'argent prêté. Il y a alors obligation pour l'entreprise ENT de rembourser un montant INT supplémentaire. Or il se trouve que cet argent ne peut être disponible dans l'économie que si un autre prêt ailleurs a été contracté pour créer au moins le montant de l'intérêt INT, et ce second prêt est associé à un second intérêt INT2 :

$VAL + INT - VAL - INT = 0$ pour la banque BAN.

Mais pour l'économie globale :

$VAL + INT - VAL - INT - INT2 = - INT2$ soit une dette de INT2 qui a été générée et qui ne pourra être comblée à son tour que par un nouveau prêt ailleurs, puisque l'argent n'est généré que par des prêts.

Ainsi, on s'aperçoit que le système économique dans lequel nous sommes est un système qui ne peut survivre que par une croissance constante pour générer de nouveaux prêts.

Deux solutions se présentent pour stopper ce processus :

1. La remise en cause du concept d'intérêt. Mais alors pour quelles raisons les banques seraient-elles en activité ? == > Remise en cause du rôle des banques
2. La création d'argent à partir d'un autre processus que les prêts. Ce qui suppose que des banques centrales injectent de l'argent dans l'économie pour éviter l'écroulement du système.

D'entrée, le débat s'est donc centré sur la nature des banques, leur rôle dans l'économie et l'utilité de ce type de structure. Il est animé par Raymond Marion d'ATTAC qui revient rapidement sur le film et rappelle cette citation de Maurice Allais, prix Nobel d'économie en 1988 : « ***Dans son essence la création de monnaie ex nihilo actuelle par le système bancaire est identique... à la création de monnaie par des faux monnayeurs. Concrètement, elle aboutit aux mêmes résultats. La seule différence est que ceux qui en profitent sont différents.*** »

Raymond Marion rappelle ensuite que l'arrêt de l'émission de monnaie par le gouvernement français remonte à Georges Pompidou et que ce pouvoir a été transféré à la B.C.E.(Banque

Centrale Européenne) qui n'est pas habilitée à prêter directement mais qui laisse ce pouvoir aux banques privées !

La B.C.E est la banque qui devrait être en charge de la régulation de la monnaie. Or, elle renfloue les banques privées quand elles sont menacées de banqueroute.

Rappelons que lorsqu'une banque privée consent un prêt à une entreprise ou à un Etat, le montant du prêt est purement virtuel. Les dettes contractées par les Etats sont d'ailleurs en grande partie liées aux taux d'intérêt consentis par les banques privées.

Si l'on considère maintenant que le pouvoir, en démocratie, appartient au personnel politique, à la question « Peut-on supprimer la dette ? » il est, possible de répondre oui, par simple décret.

On déplore, en conséquence, que les responsables politiques aient démissionné au profit des responsables financiers, et, *a fortiori*, on dénonce la collusion entre pouvoir politique et pouvoir financier. Une première réforme paraît urgente : celle de la B.C.E.

Autre réforme nécessaire : la séparation des banques de dépôt et des banques de commerce : l'une serait habilitée à spéculer, l'autre non. Et c'est bien là que réside le problème. Les excès de la spéculation créent des bulles boursières suivies de crashes financiers. Le dernier en date n'a apparemment pas servi de leçon puisque les Etats ont renfloué les banques en faillite sans aucune contrepartie.

Aujourd'hui, la spécificité des banques c'est qu'elles échappent à tout contrôle de la souveraineté populaire. Il faut donc légiférer sur le pouvoir des banques devenu exorbitant et leur rendre leur mission fondamentale : orienter et inciter les économies des Etats. La priorité est donc d'établir un contrôle citoyen sur les banques afin de garantir leur bon fonctionnement.

Se pose alors la question de la propriété des moyens de production et de l'appropriation des richesses produites par le travail au bénéfice des propriétaires.

Socialisation ou nationalisation des banques ? La question est lancée et se pose à l'échelle mondiale.

Débat 2 : Les monnaies complémentaires

Conférence de Philippe Derruder suivie d'un débat

Philippe Derruder engage la conférence en évoquant sa propre trajectoire professionnelle. Chef d'entreprise dans les années 80 et jusqu'en 1992, il a connu des années fastes puis s'est trouvé confronté à la contradiction d'un système qui malgré le développement produit des problèmes économiques et sociaux. Son intérêt pour la monnaie émerge peu à peu suite à différentes sollicitations parmi ses relations et progressivement il découvre la notion de « monnaies complémentaires ».

Le contexte actuel marque une première dans l'histoire de l'humanité : tout est à réinventer. Il s'agit d'une période charnière où le pire et le meilleur sont possibles.

Historique : l'histoire des monnaies complémentaires (MC) débute sous l'Égypte ancienne, il y a 5000 ans, avec l'ostrakon, tesson de poterie, qui servait de support d'écriture et accessoirement de monnaie. Elle se poursuit au Moyen-âge et plus récemment en Allemagne, (la crise de 29 aidant), avec le Wara, imaginé en 1931 par des mineurs qui créent une coopérative et rachètent leur mine. Plus tard, en Allemagne toujours, le Worgl, autre MC, est interdit par les pouvoirs publics pour atteinte au monopole d'émission monétaire par l'Etat.

En Suisse, le Wir, créé par une coopérative de producteurs, est reconnu par les pouvoirs publics et une banque Wir voit le jour.

Il existe à ce jour 5000 expériences de monnaies complémentaires dans le monde.

On peut répartir les monnaies complémentaires en trois grandes familles :

- Des monnaies commerciales à usage de réseaux d'entreprises (exemple du réseau WIR)
- Des monnaies de lien, telles que le Système d'échange local (SEL) (évocation de l'idée que dans les SEL l'accès à la richesse précède l'accès à la monnaie)
- Des monnaies éco-citoyennes (tel le réseau SOL, la « mesure » à Romans...)

Schéma d'une monnaie complémentaire éco-citoyenne :

Adhérent <> Professionnel <> Fournisseur / salarié

Les adhérents échangent des € contre des unités de monnaie complémentaire au sein d'un « comptoir d'échange » généralement organisé par l'association organisatrice de la monnaie. Cette monnaie est ensuite acceptée par des professionnels (commerçants, artisans...) qui eux-mêmes peuvent l'utiliser auprès de fournisseurs qui adhèrent à la démarche et à la charte qui définit le projet de monnaie.

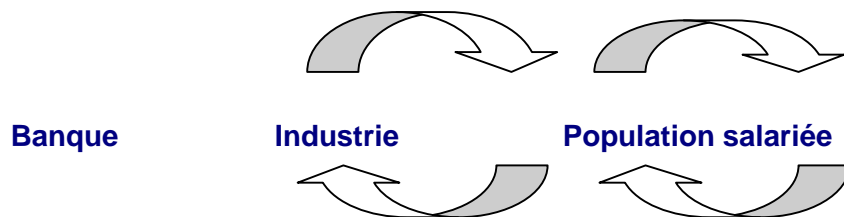
Les avantages d'une monnaie complémentaire :

- 97% des flux financiers mondiaux correspondent à de l'économie spéculative, la monnaie complémentaire échappe à cette captation
- Choisir une monnaie complémentaire c'est poser un acte d'émancipation par rapport à notre système financier
- Relocaliser l'économie et favoriser les circuits courts
- Soutenir des actions et projets qui reflètent les valeurs éthiques exprimées dans la charte
- La monnaie locale double la monnaie en circulation
- Favoriser la coopération et la solidarité. Monnaie = outil pour exprimer la solidarité
- Se réappropriier la monnaie en changeant la représentation qu'on en a.

Depuis le 15 août 1971 la monnaie n'est plus convertible en or. Autrement dit, la monnaie en circulation n'est plus gagée par une richesse physique. Quel que soit le projet d'une communauté, on est asservi à la question de savoir si on peut le financer. Or, si le projet est démocratiquement décidé et si on a les ressources pour le réaliser (ressources matérielles, humaines), la monnaie ne devrait jamais être un problème.

La fin de l'exposé ouvre sur une visée au-delà du local, vers une transformation de la société.

Dans un système bien conçu, les interactions entre Banque/Industrie/Population salariée obéissent à cette logique.



Questions/réponses

Comment réagissent les entreprises à l'arrivée des monnaies complémentaires (MC) ?

Elles sont bien reçues auprès des petites et moyennes entreprises, moins bien auprès des particuliers.

Y a-t-il un « gouvernement » de contrôle des MC ?

Oui, c'est un système démocratique de contrôle et d'émission monétaire qui fonctionne par « consentement ».

Quels liens entre SEL et MC ?

Le lien existe. Il est défini dans le projet S.O.L. (Economie sociale et Solidaire)

Qui finance l'émission d'une M.C et quelle parité lui accorde-t-on ?

Le groupe prend en charge l'émission de la monnaie et définit une parité avec l'heure de travail (comme les SEL) ou l'Euro.

Comment la confiance s'établit-elle ?

Elle est naturelle lorsque c'est le groupe qui gère la monnaie. Il faut sortir de nos têtes que la richesse c'est la monnaie. La seule vraie richesse, c'est la planète et la créativité des hommes qui la peuplent.

Le « territoire » d'une MC est-il susceptible d'évoluer ?

La réponse vient d'un des membres fondateurs de la « mesure », MC qui a cour à Romans. Il retrace l'enthousiasme de départ puis la progressive perte du lien social qui fait la richesse d'une M.C. Aujourd'hui, l'expérience se poursuit mais à petite échelle.

Débat 3 : Quelles initiatives économiques peut-on mettre en œuvre à l'échelle de nos communes ?

La création d'un **SEL** peut être une première étape pour constituer un groupe et créer une dynamique.

Les **AMAP** et autres formes d'achats collectifs de produits locaux sont une réponse de proximité à l'agriculture de marché à l'échelle mondiale. Elles permettent une certaine réappropriation citoyenne des leviers de l'économie, mais à une échelle assez réduite. Le **ZEBU**, imaginé à Eybens, est une sorte d'AMAP qui retient 10% du produit de ses ventes pour venir en aide aux familles en difficulté.

Le constat est fait que si ces dispositifs fonctionnent et commencent à se développer dans le secteur agricole, rien ne semble avancer sur le plan des autres productions. Il faudrait dans un premier temps créer des outils permettant de recenser les besoins locaux en biens et services pouvant être produits localement.

Quelques remarques formulées :

- dans toute initiative productrice, il est important de mesurer les impacts environnementaux (empreinte écologique)
- recenser besoins et ressources pourrait entrer dans le rôle d'associations, via des pôles d'information
- dans toute démarche constructive, penser à célébrer les étapes d'une progression pour mieux matérialiser sa montée en puissance.

Dans leurs démarches d'investissements, les communes sont confrontées à deux types de difficultés :

- les obligations liées aux passations de marché publics : même si le prix peut ne pas être considéré comme le seul critère, il semble impossible aujourd'hui pour une municipalité d'imposer le choix d'un fournisseur local. Sauf à désobéir ? Comment font certaines communes telles que Grigny dans le Rhône qui essaie d'explorer des voies alternatives ?
- des modifications assez récentes du système bancaire rendent difficiles les emprunts « propres » des collectivités locales. Comment faire fonctionner des finances locales sans alimenter les paradis fiscaux ? A noter que les **Cigales** sont des clubs d'investisseurs qui soutiennent des projets alternatifs innovants pour une période de 5 ans.

Là encore, des initiatives semblent plus en avance dans le secteur agricole :

- initiative de la communauté de communes du Pays Voironnais d'acheter des terres agricoles pour encourager l'installation d'agriculteurs produisant des aliments bio destinés notamment aux cantines scolaires
- l'association **Terre de liens** achète des terres agricoles pour soutenir l'agriculture biologique.

*A noter l'existence des **SCIC** : Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif qui réunissent les consommateurs / producteurs et organismes.*